



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question écrite n° 22956

Texte de la question

M. Henri Jibrayel souhaite attirer l'attention de Mme la ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales sur les manques de moyens affectés à la sécurité dans le quartier de la butte de Saint-Mauront à Marseille. En effet, ce quartier se trouve dans une situation préoccupante. Malgré une relative accalmie due à une augmentation de la présence policière et au dévouement d'une équipe d'éducateurs qui, avec peu de moyens et d'effectifs, a réussi à résoudre quelques problèmes, la situation reste très fragile. Celle-ci risque de s'aggraver si des moyens supplémentaires adéquats ne sont pas déployés rapidement. Dernièrement, La Poste a classé le quartier « zone sensible », illustrant ainsi la dégradation que subit le service public. Nos concitoyens sont devenus injustement des victimes mises en marge de notre société, car l'État n'assume pas pleinement son rôle. Par conséquent, il lui demande donc quelles mesures compte prendre le Gouvernement pour que les habitants du quartier de Saint-Mauront à Marseille puissent vivre dans le respect de leurs droits.

Texte de la réponse

Si l'analyse de la délinquance dans le quartier de Saint-Mauront, à Marseille, fait effectivement apparaître une augmentation, de janvier à mai 2008, des violences aux personnes par rapport à la même période de 2007, les autres actes de délinquance enregistrent une baisse significative. Ce secteur constitue le principal pôle d'activité antidélinquance du commissariat du 3e arrondissement, implanté au coeur de ce quartier. Près d'une dizaine d'importantes opérations de police ont été menées dans et aux abords de la cité Bellevue au début de l'année 2008, et 16 contrôles de débits de boissons effectués pendant les cinq premiers mois de l'année. Durant cette même période, 63 interpellations ont été effectuées et 584 contraventions constatées. La ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales a pris certaines mesures pour répondre à l'attente d'une plus grande sécurité exprimée par les habitants de quartiers difficiles, avec la création d'unités territoriales de quartiers (UTEQ) et de compagnies de sécurisation. Le quartier de Saint-Mauront bénéficiera de ces réformes. Par ailleurs, une compagnie de sécurisation sera créée à Marseille avant la fin de l'année et pourra intervenir sur des problèmes ponctuels de violences urbaines dans la cité Bellevue. Créées dans les zones sensibles et formées à l'activité en milieu difficile, les UTEQ sont engagées exclusivement pour des missions de voie publique, chargées d'opérations de recherche du renseignement opérationnel, d'identification et d'interpellation des auteurs d'infractions. Elles ont également pour mission de développer le lien de confiance entre la police et la population. Pour leur part, les compagnies de sécurisation, destinées à renforcer l'action des unités territoriales en police administrative et judiciaire et connaissant parfaitement leur périmètre géographique d'emploi, constituent une force d'appui local et jouent un rôle majeur dans la lutte contre les violences urbaines. Dans le quartier de Saint-Mauront, la police ne détient toutefois pas seule la réponse à une situation qui appelle aussi un fort investissement de rénovation immobilière. La situation sécuritaire de ce secteur est, pour une large part, liée au fort développement des squats dont 4, représentant 120 personnes, ont été fermés dans la rue Félix-Pyat lors d'une importante opération de police le 15 mai dernier. Dans le cadre des dossiers « Agence nationale pour la rénovation urbaine » de la ville de Marseille, la cité Bellevue fait d'ailleurs l'objet d'un investissement public important. Le chantier de réaménagement des extérieurs du bloc de bâtiments A a ainsi

débuté le 5 mai 2008, les effectifs de police participant à la sécurisation du secteur.

Données clés

Auteur : [M. Henri Jibrayel](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (4^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 22956

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 mai 2008, page 3943

Réponse publiée le : 19 août 2008, page 7231